

FCPE-pensio

Fondation Collective
Sammelstiftung
Fondazione Collettiva
Collective Foundation

Fondation collective FCPE – Pensio Lausanne

Rapport annuel
de gestion
2013

Fondation Collective FCPE – Pensio
Gérant: Banque Cantonale Vaudoise

Personne de contact :
Vito D'Andrea
Tél. 021 212 26 38
Lausanne, août 2014

Table des matières

La Fondation en un coup d'œil.....	1
Structure et organisation	2
Décisions du Conseil de fondation.....	3
Orientation commerciale	3
Evolution économique en 2013.....	4
Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2013.....	6
Données statistiques au 31.12.2013	7
Situation technique au 31.12.2013	9

Degré de couverture

Le degré de couverture, qui se définit comme le rapport entre la fortune de prévoyance disponible et le capital de prévoyance, s'élève en 2013 à :

105.40%.

La Fondation en un coup d'œil

	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013
Nombre d'assurés	923	935	892
Total du bilan (en CHF)	90'147'957.80	94'525'105.49	99'012'200.38
Degré de couverture	103.00%	105.30%	105.40%

Situation technique au 31.12.2013

Bilan technique simplifié

	Actif	Passif
Fortune de prévoyance	95'673'058	
Capital de prévoyance		90'740'961
Réserve de fluctuations de valeurs		4'932'407
Fonds libres (+) / découvert (-)		0
Total	95'673'058	95'673'058

La fortune de prévoyance disponible correspond à la somme des actifs à la valeur du marché, diminuée des engagements, des passifs de régularisation et des réserves de cotisations de l'employeur.

Le capital de prévoyance correspond à la somme des capitaux de prévoyance des assurés actifs, des invalides et des pensionnés et des provisions techniques. Est indiqué ci-dessus le montant nécessaire au 31 décembre 2013.

La réserve de fluctuation de valeurs sert à compenser les éventuelles baisses de cours des placements. Un objectif de réserve de fluctuation de valeurs est déterminé en fonction de l'allocation stratégique et selon des considérations économiques et financières.

La provision pour changement de bases techniques
Pour 2013, les bases techniques utilisées sont les bases LPP 2010 (P2011) au taux technique de 3.00% pour 2013 (3.25% pour 2012).
Majoration pour adaptation des bases techniques : 0.5% des engagements directs des pensionnés (sans les engagements relatifs aux rentes d'enfants et aux invalides temporaires) par année depuis le 01.01.2011 .

Couverture des risques décès, invalidité et longévité

La Fondation a conclu un contrat de réassurance total pour les risques de décès et d'invalidité avec la Mobilière. Pour une des sociétés affiliées, il existe un contrat de même type auprès de la Zurich Assurances.

Structure et organisation

(composition au 1^{er} janvier 2013)

La Fondation Collective FCPE – Pensio est une institution de prévoyance qui participe à l'application du régime d'assurance obligatoire. Elle est organisée sous une forme de fondation conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse (CCS) et à l'article 48, alinéa 2, de la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Elle a son siège à Lausanne et a pour but l'organisation et la réalisation de la prévoyance professionnelle d'entreprises ou de sociétés en vue d'assurer leur personnel contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

En application de l'article 48, alinéa 1 LPP, la Fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise également au Fonds de garantie LPP et est soumise à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Christophe Fragnière	Président
Bruno Finaz	Membre
Alessandro Kuhn	Membre
Bertrand Vauthey	Membre

Représentants des employés

Claude Cornioley	Vice-président (a quitté le 28. 02.2013)
Olivier Dépraz	Membre
Mario Louis Villaschi	Nouveau vice-président
Didier Neuvecelle	Membre depuis le 04.2013
Nicolas Vogler	Membre

Organes externes

Gérant : Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Expert en prévoyance professionnelle : Swisssanto Prévoyance SA, Zurich
Organe de contrôle : KPMG SA, Lausanne

Décisions du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2013. La première séance de l'année 2014 a porté également en partie sur l'année 2013. Les problèmes régulièrement traités ont concerné les placements des capitaux, la situation financière de la Fondation, son orientation stratégique, ainsi que les demandes spécifiques des entreprises adhérentes.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Les principales décisions du Conseil pour l'année 2013 ont été les suivantes :

- § Pour 2013, le Conseil de fondation propose d'attribuer un taux d'intérêt de 1.5% à 3% à tous les assurés présents au 1^{er} janvier 2014. Toutefois, il recommande à chaque adhérent de maintenir le degré de couverture initial au 01.01.2013 après attribution du taux d'intérêt pour l'année 2013
- § Distribution d'un taux d'intérêt provisoire de 1.75% (taux minimum LPP) pour l'année 2014.
- § Il est précisé que les taux d'intérêt sont attribués sur la base de l'intégralité de l'avoir de vieillesse, sans distinction des parts obligatoire et sur-obligatoire, sachant que le taux minimum légal appliqué sur la part obligatoire est de 1.5% pour l'année 2013.
- § L'éventuel solde des excédents est affecté à la réserve de fluctuation de valeurs.

Orientation commerciale

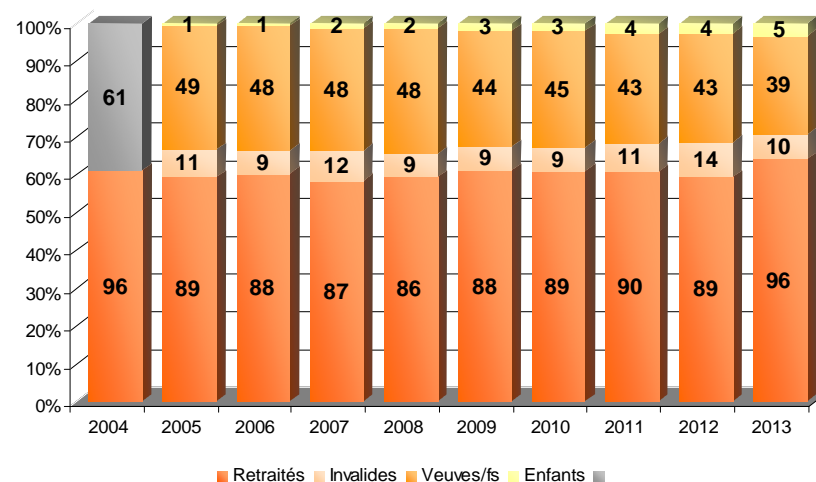
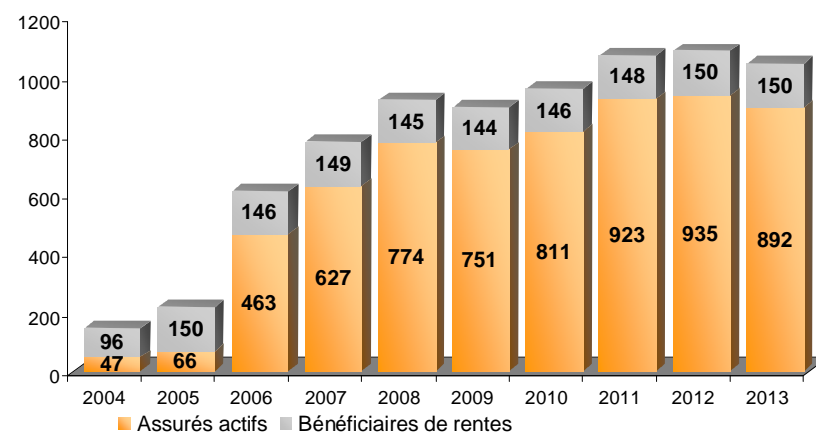
La Fondation Collective FCPE-Pensio s'adresse en premier lieu à des entreprises possédant une taille suffisante pour pouvoir disposer d'un portefeuille propre. Elle se place comme une alternative réelle pour les fondations semi-autonomes désirant rejoindre une fondation collective ou, a contrario, pour les institutions de prévoyance désirant se rapprocher de l'autonomie.

Assurés actifs

Hommes	594
Femmes	285
Total	879

Bénéficiaires de rentes

Retraités	96
Invalides	10
Conjoints	39
Enfants	5
Total	150



Données statistiques au 31.12.2013

Cotisations

Le montant total des cotisations encaissées sur l'ensemble de l'année 2013 s'élève à CHF 8'256'985. Ces cotisations servent à l'attribution aux capitaux d'épargne, au paiement de la couverture du risque, ainsi qu'au paiement des frais de gestion. En outre, les cotisations au Fonds de garantie sont également incluses dans ces montants.

Entrées

Le montant total des prestations de libre passage reçues s'élève à CHF 6'461'448. Ces prestations proviennent des montants de libre passage reçus par les assurés entrant au service des entreprises adhérentes de la Fondation.

Sorties

Les sorties s'élèvent à CHF 10'161'726. Ces capitaux concernent les personnes qui ont quitté la Fondation.

Rentes et capitaux versés

La Fondation verse des rentes de retraité, d'invalidé, de conjoint et d'enfant (orphelin, enfant d'invalidé, enfant de retraité). Le montant total des rentes versées s'élève à CHF 1'520'107.

En outre, certains assurés choisissent le versement du capital en lieu et place de la rente de retraite. Le montant des capitaux versés à ce titre s'élève à CHF 1'067'668.

Encouragement à la propriété au logement

La Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle permet d'utiliser les capitaux de prévoyance pour l'acquisition de son propre logement ou le remboursement des prêts hypothécaires. A ce titre, le montant des versements au cours de l'année 2013 est de CHF 654'055.

Evolution économique en 2013

La reprise mondiale s'est poursuivie à un rythme modéré, mais elle est devenue plus solide.

Nous avons assisté à une normalisation graduelle des marchés dans le sillage de l'amélioration de la situation économique globale. Cette note positive cache cependant des différences importantes entre les différentes zones économiques. La zone euro sort graduellement de la crise, mais l'équilibre demeure fragile, car les changements structurels nécessaires ne se concrétisent que lentement. Ces changements paraissent même particulièrement laborieux dans certains pays, notamment en France. La Suisse présente en revanche des chiffres remarquables, quels que soient les critères retenus. Par ailleurs, l'économie américaine démontre une nouvelle fois son dynamisme et sa capacité d'adaptation. En effet, la croissance aux Etats-Unis est d'autant plus impressionnante que le déficit des comptes publics a diminué de manière spectaculaire. Dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne prouve également qu'une politique de rigueur budgétaire peut s'accompagner, même à court terme, d'une croissance positive. Les pays émergents, de leur côté, souffrent de problèmes structurels même si leur potentiel à long terme demeure. Certains d'entre eux, comme le Brésil et la Russie, pâtissent d'une trop grande dépendance des exportations de matières premières.

Un contexte propice pour les marchés

Dans ce contexte, les marchés boursiers occidentaux ont connu une évolution particulièrement réjouissante. Ils ont profité de l'amélioration conjoncturelle, alors que les banques centrales, de crainte de casser la dynamique de normalisation, ont maintenu des politiques monétaires très accommodantes. L'anticipation d'un changement de direction dans ce domaine a provoqué ponctuellement des prises de bénéfices, sans toutefois remettre en cause la hausse à moyen terme. Les bourses des pays émergents perdent toutefois de leur attrait pour les raisons citées plus haut.

Sur le marché obligataire, le fait remarquable est la diminution des écarts de rendement entre les emprunteurs de différentes qualités. Les

obligations présentant un risque de crédit ont mieux résisté à la hausse des taux que les emprunts d'Etat de première qualité.

Source : BCV

Performances des indices boursiers par catégorie principale de placement

Obligations suisses	- 1.30%
Obligations étrangères	0.66%
Actions suisses	24.60%
Actions étrangères	20.42%
Fonds immobiliers indirects	- 2.77%
Hedge funds, couvert en CHF	6.59%
Matières premières, couvert en CHF	-4.88%

Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2013

Véhicules de placements	Stratégie		
	1	2	3
Liquidités CHF	3%	3%	5%
Obligations en CHF	45%	40%	40%
Obligations en ME	12%	12%	20%
Actions en CHF	8%	8%	8%
Actions étrangères	11%	11%	13%
Marchés émergents	3%	3%	0%
Hedge funds	0%	5%	10%
Matières premières	3%	3%	0%
Immobilier CHF	15%	15%	4%
Total	100%	100%	100%
Nombre d'employeurs affiliés	6	1	1
Montant total des placements	48'634'224.87	17'985'379.76	31'296'928.99

Total stratégie	97'916'533.62
Liquidités hors stratégie	<u>148'887.02</u>
Total placement	98'065'420.64

Performance nette de la Fondation au 31 décembre

2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
3.8%	5.4%	1.8%	2.7%	10.9%	- 9.5%	- 0.5%